

Suis-je en situation irrégulière?

Par nawal rmili, le 07/11/2016 à 22:53

Bonsoir,

MERCI d'avance pour votre réponse.

Voici ma situation

Je me trouvais en France avec un passeport marocain et une APS titulaires de master (où il est écrit "aucun duplicata ne sera délivré").

Je me suis rendue en Hollande pour un court séjour. J'y ai perdu mes papiers.

Je suis revenue en France avec une déclaration de perte de mes papiers faite au commissariat à Amsterdam(qui n'est pas considéré comme un document officiel il me semble).

Suis je en situation irrégulière?

MERCI BEAUCOUP